

	<u>Intitulé du poste :</u> INFIRMIER(E) en PRATIQUE AVANCEE Pôle 01 Psychiatrie, Pédopsychiatrie, Addictologie »	Pôle 01
---	--	----------------

Rédigée par	Vérifiée par	Approuvée par	Validée ... /... /2024 par
<p>Mme J. CARASSOU-BEAUVAIS Cadre de santé</p> <p>Mme AM. MAS Cadre supérieur de santé</p> <p>Dr A. GRASSIN-DELYLE PH psychiatre</p>	<p>Mr G.LUCAS . IHU</p>	<p>Mme N. PHAN, Coordonnatrice Générale de Soins Conception-Sud</p> <p>Mme AM MAS Cadre Supérieur de Santé</p> <p>Chef de pôle : Pr M. CERMOLACCE</p> <p>Chefs de service des secteur 02, 03n et 04 : Dr X. ZENDJIDJIAN</p> <p>Dr D. DASSA</p> <p>Dr JM CHABANNES</p>	<p>M CATANAS Coordonnateur Général des Soins, AP-HM</p>

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier : IDE de pratique avancée en Psychiatrie et Santé Mentale

Code métier :

Appellation locale : Infirmière en pratique avancé

Grade : Filière : Soignante

Service : Pôle 01 / CMP

DESCRIPTION DU POSTE

CONDITIONS D'EXERCICE	
CADRE DE REFERENCE	LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé
	Décret n° 2018-629 du 18 juillet 2018 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée
	Décret n° 2019-836 du 12 août 2019 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale
	Décret n°2020-244 du 12 mars 2020 portant statut particulier du corps des auxiliaires médicaux exerçant en pratique avancée Décret n°2020-245 du 12 mars 2020 relatif à l'échelon indiciaire du corps des auxiliaires médicaux exerçant en pratique avancée
CONDITIONS	Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée délivré par le président d'une université accréditée dans la mention Psychiatrie-Santé mentale Justifier de 3 années minimum d'exercice en équivalent temps plein de la profession d'infirmier.
FORMATION REQUISE	Diplôme d'Etat d'Infirmier en pratique avancée en Psychiatrie et Santé Mentale
EXPERIENCE	Expérience dans la spécialité exigée

CARACTERISTIQUES DU POSTE

QUALIFICATIONS REQUISES	DE en pratique avancée mention Psychiatrie-Santé mentale
HORAIRES DE TRAVAIL ET CYCLE DE TRAVAIL	Conditions d'exercice : 100%, repos fixes WE et jours fériés. Jour : Sur la base de 39h hebdomadaires – vacation en 7h48 sur une amplitude de 09H00 - 17h00 – 5j/7 – 19 RTT- 28 CA Tenue professionnelle en cohérence avec son activité.
POSITION DANS LA STRUCTURE	<p>Liaison hiérarchique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordinatrice Générale des Soins - Directeur des Soins - Cadre Supérieur de Santé Paramédical - Cadre de santé Paramédical <p>Liaison fonctionnelle : Collaboration avec l'équipe médicale et les autres partenaires de soins.</p> <p>L'infirmier de pratique avancée collabore avec l'ensemble des partenaires de soins qui interviennent dans le parcours thérapeutique du patient intra-hospitalier, extra hospitalier et réseaux</p> <p>Liaison fonctionnelle avec l'équipe médicale</p> <p>L'IPA rend compte de ses interventions aux médecins et travaille sous l'autorité directe du médecin et sa propre responsabilité définie à partir de protocoles d'organisation de prise en charge du patient.</p> <p>Liaison fonctionnelle avec l'équipe paramédicale</p> <p>L'IPA informe les différents acteurs de l'équipe paramédicale des décisions thérapeutiques prises pour les patients dont il a la charge</p>
PRESENTATION DU POLE	<p>Le pôle Psychiatrie-Pédopsychiatrie-Addictologie est un pôle intersites.</p> <p>Les secteurs qui le composent se situent sur les hôpitaux :</p> <p style="text-align: center;">Nord ☐ Conception 📍 Sud 📍 Timone 📍</p> <p>Composition du pôle sur le site CENTRE</p> <p>► Sur le site Conception</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 unités d'hospitalisation temps plein dont 3 avec 2 chambres d'isolement (90 lits) - 1 hôpital de semaine (15 lits) - 2 hôpitaux de jour (50 places) - 3 Centres médico-psychologiques (CMP) - 1 Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) - 1 secteur d'ergo sociothérapie

	<ul style="list-style-type: none"> - Consultations post-traumatiques - Psychiatrie de liaison - Equipe mobile psychiatrie de la personne âgée ▶ Structures extrahospitalières <ul style="list-style-type: none"> - HDJ / CATT / 3 CMP – 09 Rue LAFON (dans le 6^{ème} ARRDT) - Centre local d'intervention précoce (CLIP) - Plateformes 3114 et VIGILANS – Rue PARADIS (6^{ème} ARRDT) ▶ Sur le site Timone <ul style="list-style-type: none"> - Les urgences psychiatriques « CAP 48 » <p>L'IPA interviendra sur les CMP des secteurs 02, 03, et 04</p>
--	---

MISSIONS DU POSTE

<p>MISSIONS GENERALES</p>	<p>« L'infirmier qui exerce en pratique avancée est un infirmier diplômé qui a acquis des connaissances théoriques, le savoir-faire aux prises de décisions complexes, de même que les compétences cliniques indispensables à la pratique avancée. Les caractéristiques de cette pratique avancée sont déterminées par le contexte dans lequel l'infirmier sera autorisé à exercer. »</p> <p>Conformément à la réglementation, L'IPA participe à la prise en charge globale des patients dont le suivi lui est confié par un (des) médecin(s) et dans le cadre d'un protocole d'organisation signé par le ou les médecins et l'IPA.</p> <p>Par sa mission d'expertise, il accompagne les équipes dans l'approche systémique des patients et de leurs proches et participe à la formation des étudiants et des futurs professionnels. Il collabore en ce sens avec les cadres de proximité des établissements.</p>
<p>MISSIONS SPECIFIQUES.</p>	<p>Il contribue à l'efficacité de la prise en charge des patients dans le cadre de leur suivi psychiatrique : réalisation de bilans (psychologique, psychiatrique, somatique et social) pour l'ensemble des troubles psychiatriques, évaluation clinique et paraclinique, renouvellement et prescriptions des traitements, prescription de bilans sanguins et d'examen, coordination et organisation des parcours de soin.</p>

<p style="text-align: center;">ACTIVITES PRINCIPALES</p>	<p>1 - Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales</p> <p>Analyser la situation clinique psychique, somatique et sociale Utiliser les échelles d'évaluation appropriées Evaluer l'état de santé du patient suivi, et le degré d'urgence de la situation lors de son accueil physique Repérer les difficultés d'apprentissage, d'interactions sociales et d'autonomie Evaluer le niveau de souffrance, de désorganisation psychique Evaluer les limitations fonctionnelles et les capacités préservées Evaluer le risque suicidaire Evaluer le risque de passage à l'acte auto agressif ou hétéro agressif Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées Evaluer l'adhésion du patient à son projet de soins Evaluer l'observance, l'efficacité et les effets indésirables des traitements et des techniques thérapeutiques non médicamenteuses</p> <p>2- Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé</p> <p>Analyser la pertinence du renouvellement de la prescription des médicaments prescrits Analyser la pertinence de prescriptions de produits de substitution non soumis à prescription médicale Identifier les examens à prescrire pour la surveillance des effets des traitements dans le cadre des recommandations Identifier et mettre en œuvre le cas échéant, les techniques de médiation à visée thérapeutique et de réhabilitation psychosociale Concevoir, mettre en œuvre et participer à des activités à visées thérapeutiques Accompagner le patient dans les thérapies suivies Evaluer l'indication, l'efficacité et la tolérance des suivis thérapeutiques</p> <p>3- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique</p> <p>Concevoir, mettre en œuvre des programmes d'éducation thérapeutique Identifier les ressources et les besoins des patients, des familles et aidants reconnaître leur apport et proposer les actions d'accompagnement pertinentes Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'information, de psychoéducation, de relation d'aide aux familles et aidants</p>
---	--

	<p>Concevoir et mettre en œuvre des actions contribuant à la prévention des rechutes S'assurer du suivi de la mise en œuvre des actions dans le parcours de soins Evaluer et réajuster les actions les actions mises en œuvre.</p> <p>4 - Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés</p> <p>Organiser la coordination clinique avec les différents intervenants y compris en dehors de la structure Elaborer et évaluer des projets personnalisés de soins et de vie en équipe Coordonner les interventions avec les acteurs sanitaires, et médico-sociaux Concevoir des outils de prévention et de réponse aux situations de crises Rendre compte des actions menées, et des propositions visant à l'amélioration de la prise en charge dans le dossier du patient.</p>
--	---

<p>ACTIVITES SECONDAIRES</p>	<p>5- Mise en œuvre d'actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles</p> <p>Organiser et animer des travaux visant à améliorer et réajuster les pratiques professionnelles Accompagnement des équipes à l'évolution des pratiques (leadership clinique) Accompagnement des équipes dans une démarche qualité Formation des pairs (tutorat...) Veiller à l'accès et aux droits des personnes Accompagner les équipes sur les pratiques alternatives aux pratiques d'isolement et de contention Accompagner les équipes dans les situations de soins sans le consentement du patient dans un processus de raisonnement éthique</p> <p>6 – Contribution à des études et des travaux de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à des études et des travaux de recherche dans le champ de la santé publique, des soins, de la pratique avancée et de l'évaluation des pratiques professionnelles. - Rédiger des projets de recherche infirmière - Aider au screening de patients relevant des critères d'inclusion dans les protocoles de recherche du service - Publier des articles à visée professionnelle et scientifique. - Conduire des travaux d'étude et de recherche en soins infirmiers dans le cadre d'un Programme Hospitalier
--	---

	<p>de Recherche Infirmière (PHRI) ou bourse de recherche infirmière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à disposition des bibliographies - Participer à la recherche paramédicale (congrès paramédicaux et PHRIIP) - Participer à l'enseignement universitaire au sein d'AMU et de l'APHM - Veille professionnelle
--	---

<p>Evaluation de l'activité IPA à 6 mois et 1 an</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Evaluer l'atteinte des objectifs : Suivis des patients 2) Evaluer le niveau de satisfaction des patients : 3) Evaluation médico-économique de l'activité : <ul style="list-style-type: none"> -Nombre de patients suivis par l'IPA -Nombre de consultations réalisées par l'IPA -Estimer si l'alternance des consultations médecins-IPA dans le suivi des patients permet d'obtenir un gain de temps médical.
---	--

QUALITES ET APTITUDES REQUISES A L'OCCUPATION DU POSTE

<p>QUALITE ET APTITUDES REQUISES A L'OCCUPATION DU POSTE</p>	<p><u>Savoirs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances professionnelles Infirmières. - Maitriser l'outil informatique et différents logiciels professionnels - Connaissances en psychopathologie et sémiologie - Législation professionnelle et droit des patients - Raisonnements cliniques - Organisation hospitalière - Santé publique - Avoir des connaissances en Anglais <p><u>Savoirs Faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sens de l'organisation. - Capacité d'écoute et de communication. - Capacité d'adaptation aux différents interlocuteurs et aux diverses situations. - Capacité à mener un entretien d'aide. - Eduquer et conseiller le patient et son entourage.
---	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser et évaluer les situations cliniques des patients confiés et maîtriser les outils d'évaluation clinique validés - Prendre des décisions complexes dans le respect du droit du patient, de l'éthique professionnelle et du code de déontologie de la profession. - Rédiger les ordonnances sous la forme réglementaire - Savoir rédiger les observations cliniques - Maîtriser les outils d'évaluation des pratiques professionnelles - Animer des groupes de travail ou des réunions - Animer des groupes d'éducation à la maladie - Mener des travaux de recherche <p><u>Savoirs Être :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à être autonome dans son cadre d'exercice, à prendre des initiatives et des responsabilités - Exercice au sein d'une démarche de « leadership infirmier » - Capacité d'adaptation au changement - Esprit d'initiative, de créativité - Capacité à actualiser ses compétences
--	---

AUTRES

<p style="text-align: center;">Moyens matériels à disposition</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bureau ➤ Moyens informatiques (ordinateur, imprimante, internet, logiciels et accès aux dossiers et droits de prescription) ➤ Matériel d'examen clinique
--	--